

2023-01-10
2022-3092
(Container)



Florasulam Herbicide concentré en suspension

GROUPÉ	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

L'herbicide concentré en suspension Florasulam est un herbicide sélectif pour la suppression ou la répression en post-émergence des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver, d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en réservoir seulement).

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : florasulam 50 g/L
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,02 % à titre d'agent de conservation
OU
Contient du 5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0010%, 2-Méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00033% comme agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION 26891 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION  **POISON**

PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX

CONTENU NET : 0,8 L à vrac

Corteva Agriscience Canada Company
2450, 215-2nd Street SW
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISE EN GARDE
PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Après la pulvérisation ou à la fin de la journée : Prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Traiter selon les symptômes.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées sous MODE D'EMPLOI.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

- Éviter appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.
- Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. L'herbicide concentré en suspension Florasulam gèle à -10 °C. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains et les animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)



Florasulam Herbicide concentré en suspension

GRUPE	2	HERBICIDE
-------	---	-----------

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

L'herbicide concentré en suspension Florasulam est un herbicide sélectif pour la suppression ou la répression en post-émergence des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver, d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en réservoir seulement).

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : florasulam 50 g/L
Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,02 % à titre d'agent de conservation
OU
Contient du 5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0010%, 2-Méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00033% comme agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION 26891 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION  **POISON**

PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX

CONTENU NET : 0,8 L à vrac

Corteva Agriscience Canada Company
2450, 215-2nd Street SW
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISE EN GARDE
PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DES YEUX
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) pendant le mélange, le chargement le nettoyage et les réparations.

Après la pulvérisation ou à la fin de la journée : Prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Traiter selon les symptômes.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées sous MODE D'EMPLOI.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

- Éviter appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.
- Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. L'herbicide concentré en suspension Florasulam gèle à -10 °C. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains et les animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide concentré en suspension Florasulam est un herbicide sélectif pour la suppression en post-émergence de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la stellaire, la renouée liseron et le gailllet gratteron dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver, d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en réservoir seulement) sans contre-ensemencement de légumineuses. L'herbicide concentré en suspension Florasulam se mélange à l'eau et est appliqué en pulvérisation générale uniforme. Il est non corrosif, ininflammable et non volatil.

On doit appliquer l'herbicide concentré en suspension Florasulam tôt en post-émergence, aux pousses principales de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la pousse de mauvaises herbes et augmentent l'action de l'herbicide concentré en suspension Florasulam en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'aoûtage des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas supprimées ou réprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer une couverture complète des mauvaises herbes ciblées. Voir la section « MODE D'EMPLOI » de cette étiquette pour plus de détails.

L'herbicide concentré en suspension Florasulam freine rapidement la croissance des mauvaises herbes. Toutefois, les symptômes typiques (décoloration) de mauvaises herbes dépérissantes seront visibles de 1 à 2 semaines après l'application, tout dépendant des conditions de croissance et de la sensibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité des mauvaises herbes, de leur grosseur, de la concurrence des cultures, des conditions de croissance au moment où la pulvérisation s'effectue, et après celle-ci, ainsi que de la couverture de pulvérisation.

MODE D'ACTION

L'herbicide concentré en suspension Florasulam inhibe la production de l'enzyme ALS chez les plantes. Cette enzyme est essentielle à la production de certains amino-acides nécessaires à la croissance de la plante. L'herbicide concentré en suspension Florasulam est un herbicide du groupe 2.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer directement l'herbicide concentré en suspension Florasulam ou permettre qu'il entre directement en contact de quelque autre manière avec des cultures sensibles ou des plantes à conserver dont la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et les plantes d'ornement, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soja, les betteraves à sucre, le tournesol, les tomates et le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer lorsque la proximité des cultures sensibles (p. ex., le canola et les légumineuses) ou d'autres plantes à conserver aura probablement pour résultat une exposition à la pulvérisation ou à la dérive de pulvérisation. Voir la section « mises en garde environnementales » de cette étiquette.

Rotation de culture

Les champs ayant été traités à l'herbicide concentré en suspension Florasulam peuvent êtreensemencés l'année suivante en orge, en canola, en pois chiches, en maïs, en haricots de grande culture, en lin, en canola Juncea, en lentilles, en moutarde (brune, orientale et/ou jaune), en avoine, en pois, en pommes de terre (à l'exception des pommes de terre de semence), en soja, en tournesol, en blé, ou aménagés en jachère d'été.

Ce produit peut être lessivé. Ne pas irriguer de façon excessive.

Mélanges en réservoir

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des

renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Précautions touchant l'équipement de pulvérisation

Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation.

Pour éviter la dérive :

1. Utiliser des buses à volume élevé et des gouttelettes plus grosses.
2. Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
3. Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
4. Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
5. N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
 - Remplir le réservoir d'eau propre.
 - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
 - Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
 - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
 - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
4. Troisième rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.

Ne pas utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz sentant le chlore et le moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

MODE D'EMPLOI

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT D'UTILISER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne

NE PAS appliquer par voie aérienne.

HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION FLORASULAM UTILISÉ SEUL

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver et orge de printemps

Mode d'application

Appliquer l'herbicide concentré en suspension Florasulam à raison de 100 mL par hectare dans au moins 100 L par hectare d'eau. Ajouter Agral 90 à 0,2 % v/v. Voir les mauvaises herbes supprimées sous « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide concentré en suspension Florasulam utilisé seul à 100 mL/ha ». Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active à partir du stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Périodes d'application

Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles). Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment d'où après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide concentré en suspension Florasulam utilisé seul à 100 mL/ha

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron	bourse-à-pasteur
canola spontané*	renouée

stellaire moyenne tabouret des champs
 gaillet gratteron moutarde des champs
 saponnaire des vaches

♦ Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides sauf le canola Clearfield.

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale laiteron potager
 amarante à racine rouge laiteron des champs♦
 crépis des toits

♦ Les applications effectuées à des stades de feuilles avancés seront moins efficaces.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise d'herbicide concentré en suspension Florasulam
4. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
5. Ajouter Agral 90 en dernier à un taux de 0,2 % v/v (2 L par 1 000 L de volume de pulvérisation).
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Délai à respecter avant la récolte/le pâturage

Le bétail peut paître dans les cultures traitées 7 jours après l'application. Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION FLORASULAM + HERBICIDE AXIAL 100EC OU HERBICIDE HORIZON NG

Pour supprimer les graminées annuelles (voir le tableau ci-dessous), mélanger en réservoir l'herbicide concentré en suspension Florasulam avec soit l'herbicide Axial 100EC, ou l'herbicide Horizon NG. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées ou réprimées par l'herbicide concentré en suspension Florasulam.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide concentré en suspension Florasulam pour la suppression de graminées annuelles

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux/ha	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Axial 100 EC	blé de printemps orge de printemps	600 mL	Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte* sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet
Herbicide Horizon NG	blé de printemps blé durum	930 mL	Non requis	folle avoine, sétaire verte

*La suppression de la sétaire verte peut être réduite si on utilise un mélange en réservoir avec l'herbicide Axial 100EC.

Pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges additionnelles, on peut ajouter du MCPA Ester au mélange en réservoir à un taux maximum de 420 g ea/ha (équivalent à 840 mL/ha de MCPA LV500). Se référer à l'étiquette du produit d'association du mélange en réservoir MCPA Ester pour connaître les taux inférieurs à 420 g ea/ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions pour le mélange

1. Commencer à remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre, puis activer l'agitateur.
L'agitation doit se poursuivre durant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
2. Lorsque le pulvérisateur est plein d'eau aux trois-quarts, ajouter l'herbicide concentré en suspension Florasulam et agiter durant 2-3 minutes.
3. S'il est prévu d'utiliser du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du Curtail M, les ajouter ensuite.
4. Ajouter l'herbicide Axial 100EC ou l'herbicide Horizon NG. Agiter durant 2-3 minutes.
5. Ajouter l'adjuvant requis.
6. Agiter pendant 1 à 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau puis maintenir une agitation constante.
7. Après toute interruption de la pulvérisation, agiter à fond avant de continuer à pulvériser.
8. **Utiliser la suspension pulvérisable aussitôt qu'elle est préparée.**
9. Si un film huileux commence à se former dans le réservoir, vider ce dernier puis le nettoyer tel qu'indiqué sur cette étiquette.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR - HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION FLORASULAM + HERBICIDE MCPA ESTER

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver et orge de printemps et avoine

Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'herbicide concentré en suspension Florasulam à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 350 g e.a./ha d'herbicide MCPA Ester (p. ex. MCPA LV 500 à 0,70 L/ha) dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer sur le blé, l'orge et l'avoine en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide concentré en suspension Florasulam + l'herbicide MCPA Ester mélangés en réservoir

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron	ortie royale***	petite herbe à poux
bardane**	chénopode blanc	bourse-à-pasteur
canola spontané*	neslie paniculée	renouée
stellaire moyenne	moutarde des champs	tabouret des champs
gaillet gratteron	amarante à racine	tournesol annuel**
saponaire des vaches	rouge***	
sagesse-des-chirurgiens (rosettes de printemps seulement)	ansérine de Russie**	
	laitue scariole**	

Mauvaises herbes réprimées :

pissenlit (semis et rosettes hivernantes de moins de 15 cm) ***	laiteron des champs
plantain (parties érigées)	érodium cicutaire***
laiteron potager	chardon des champs***
	crépis des toits

*Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides

**Jusqu'au stade 4 feuilles

***On peut obtenir une suppression optimale en ajoutant 70 g e.a./ha d'herbicide MCPA Ester

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.

3. Ajouter la quantité requise d'herbicide concentré en suspension Florasulam.
4. Ajouter la quantité requise d'herbicide MCPA Ester et poursuivre l'agitation.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note : Ne pas ajouter d'adjuvant à ce mélange en réservoir.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide concentré en suspension Florasulam + herbicide MCPA Ester)

1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 7 jours après l'application.
2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION FLORASULAM + HERBICIDE MCPA ESTER + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum) et orge de printemps

Ne pas appliquer ces mélanges en réservoir sur l'avoine.

Mode d'application

Des mélanges en réservoir d'herbicide concentré en suspension Florasulam + MCPA Ester avec d'autres herbicides permettent de supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges et de graminées annuelles spécifiées. Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Mélanges en réservoir de l'herbicide concentré en suspension Florasulam + MCPA Ester + autres herbicides

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux (Produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Assert 300 SC	blé (printemps et durum), orge de printemps	1,6 L	Se référer à l'étiquette de l'herbicide Assert 300 SC	folle avoine
Herbicide Everest 2.0 †	blé (printemps et durum)	36-72 mL/ha	Tensioactif non ionique (voir étiquette) 0,25% v/v	folle avoine et sétaire verte
Simplicity™	blé (printemps et durum)	500 mL	Non requis	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, ortie royale ** amarante à racine rouge**
Herbicide Axial 100EC	blé de printemps, orge de printemps	600 mL	Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte ***, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq ***, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet

† Afin de déterminer lorsque les taux plus élevés doivent être utilisés, consulter l'étiquette de l'herbicide Everest 2.0.

♦Le blé (y compris le blé durum) exposé au moment de l'application à un sol engorgé ou saturé en eau, à des températures extrêmes comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes.

**Du MCPA additionnel n'est pas requis.

***Il est possible qu'on observe une répression de la sétaire verte et une suppression moindre de l'échinochloa pied-de-coq.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'herbicide concentré en suspension Florasulam (voir les notes 2 et 3 ci-dessous).
4. Ajouter l'herbicide MCPA Ester puis poursuivre l'agitation.
5. Ajouter la quantité requise de produit d'association puis poursuivre l'agitation.
6. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
7. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
8. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : N'ajouter que l'adjuvant recommandé ci-dessus. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séquence du mélange et toute directive spécifique au mélange.

Note 2 : Si on utilise l'herbicide Assert 300 SC, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : Herbicide concentré en suspension Florasulam, Spray Water pH Adjuster (correcteur d'acidité), Herbicide Assert 300 SC, Herbicide MCPA Ester.

Note 3 : Si on utilise l'herbicide Everest 2.0, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : Herbicide Everest 2.0, produit d'association, adjuvant.

MÉLANGE EN RESERVOIR - HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION FLORASULAM + HERBICIDE CURTAIL™ M

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum), orge de printemps et avoine

Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges ainsi que le chardon des champs et le laiteron des champs, appliquer l'herbicide concentré en suspension Florasulam à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 1,5 L/ha d'herbicide Curtail M dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer sur le blé, l'orge et l'avoine en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide concentré en suspension Florasulam + l'herbicide Curtail M mélangés en réservoir

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron	chénopode blanc	tabouret des champs
canola spontané*	moutarde des champs	érodiolium ciculaire
stellaire moyenne	amarante à racine rouge	chardon des champs
gaillet gratteron	bourse-à-pasteur	crépis des toits (semis jusqu'à <20 cm)
saponaire des vaches	renouée	
pissenlits (semis et rosettes hivernantes de moins de 15 cm)	laiteron des champs (parties érigées seulement) **	
sagesse-des-chirurgiens (rosettes de printemps seulement)	laiteron potager	
ortie royale		

*Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides.

**Suppression non observée avant un minimum de 40 jours après le traitement.

Mauvaises herbes réprimées :

- pissenlit (rosettes hivernantes de plus de 15 cm, plantes matures)
- plantain (parties érigées)

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise d'herbicide concentré en suspension Florasulam.
4. Ajouter la quantité requise d'herbicide Curtail M puis poursuivre l'agitation.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note : Ne pas ajouter d'adjuvant à ce mélange en réservoir.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide concentré en suspension Florasulam + herbicide Curtail M)

1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 7 jours après l'application.
2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION FLORASULAM + HERBICIDE CURTAIL M + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum) et orge de printemps

Ne pas appliquer ces mélanges en réservoir sur l'avoine.

Mode d'application

Les mélanges en réservoir d'herbicide concentré en suspension Florasulam + herbicide MCPA Ester ou herbicide Curtail M avec d'autres herbicides permettent de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles spécifiées. Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active au stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Mélanges en réservoir de l'herbicide concentré en suspension Florasulam, de l'herbicide Curtail M + autres herbicides

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux (Produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Assert 300 SC	blé (printemps et durum), orge de printemps	1,6 L	Se référer à l'étiquette de l'herbicide Assert 300 SC	folle avoine
Herbicide Everest 2.0 *†	blé (printemps et durum)	36-72 mL/ha	Tensioactif non ionique (voir étiquette) 0,25% v/v	folle avoine et sétaire verte
Simplicity	blé (printemps et durum)	500 mL	Non requis	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, sétaire glauque
Herbicide Axial 100EC	blé de printemps, orge de printemps	600 mL	Adigor 700 mL/ha	folle avoine, sétaire verte**, sétaire glauque échinochloa pied-de-coq**, avoine spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, panic millet

† Afin de déterminer lorsque les taux plus élevés doivent être utilisés, consulter l'étiquette de l'herbicide Everest 2.0.

* Le blé (y compris le blé durum) exposé au moment de l'application à un sol engorgé ou saturé en eau, à des températures extrêmes comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes.

** Il est possible qu'on observe une répression de la sétaire verte et une suppression moindre de l'échinochloa pied-de-coq.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter les produits d'association dans l'ordre approprié (voir les notes 2 et 3 ci-dessous) puis continuer l'agitation.
4. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
5. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
6. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : N'ajouter que l'adjuvant recommandé. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séquence du mélange et toute directive spécifique au mélange.

Note 2 : Si on utilise l'herbicide Assert 300 SC, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : herbicide concentré en suspension Florasulam, Spray Water pH Adjuster (Correcteur d'acidité), herbicide Assert 300 SC, herbicide Curtail M.

Note 3 : Si on utilise l'herbicide Everest 2.0, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : herbicide Everest 2.0, produit d'association, adjuvant. Il faut agiter vigoureusement pour dissoudre l'herbicide Everest 2.0 avant d'ajouter d'autres produits d'association.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR – HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION FLORASULAM + HERBICIDE 2,4-D ESTER

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum) et blé d'hiver

Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'herbicide concentré en suspension Florasulam à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 560 g e.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester. Appliquer lorsque le blé est entre le stade de 3 feuilles déployées et le stade de 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront affectées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide concentré en suspension Florasulam et l'herbicide 2,4-D Ester mélangés en réservoir

Mauvaises herbes supprimées :

bardanette épineuse	sagesse-des-chirurgiens	petite herbe à poux
bardane	kochia à balais♦♦	bourse-à-pasteur
sarrasin de Tartarie	renouée persicaire	renouée
renouée liseron	chénopode blanc	laiteron potager
canola spontané♦	neslie paniculée	tabouret des champs
stellaire moyenne	moutarde des champs	tournesol annuel
gaillet gratteron	amarante à racine rouge	soude roulante
lampourde glousteron	plantain	vesce
pissenlit (semis et rosettes hivernantes)	laitue scariole	radis sauvage
saponnaire des vaches	crépis des toits♦♦♦	

♦ Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides.

♦♦ Jusqu'à 5 cm de haut

♦♦♦ stade 1-2 feuilles

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale
laiteron des champs (suppression des parties érigées)
chardon des champs (suppression des parties érigées)

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'herbicide concentré en suspension Florasulam.
4. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester puis poursuivre l'agitation.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide concentré en suspension Florasulam + herbicide 2,4-D Ester)

1. Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
2. Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
3. Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyés à l'abattoir.
4. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION FLORASULAM + HERBICIDE 2,4-D ESTER + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

blé de printemps (y compris durum)

Les mélanges en réservoir d'herbicide concentré en suspension Florasulam + herbicide 2,4-D Ester avec d'autres herbicides permettent de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles spécifiées. Appliquer lorsque les cultures et les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Mélanges en réservoir de l'herbicide concentré en suspension Florasulam + herbicide 2,4-D Ester + autres herbicides

Produit d'association	Taux (Produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Herbicide Assert 300 SC	1,6 L	Se référer à l'étiquette de l'herbicide Assert 300 SC	folle avoine
Herbicide Everest 2.0*†	36-72 mL/ha	Tensioactif non ionique (voir étiquette) 0,25% v/v	folle avoine et sétaire verte

† Afin de déterminer lorsque les taux plus élevés doivent être utilisés, consulter l'étiquette de l'herbicide Everest 2.0.

* Le blé (y compris le blé durum) exposé au moment de l'application à un sol engorgé ou saturé en eau, à des températures extrêmes comme la chaleur ou le gel, à la sécheresse, à une fertilité faible ou à la maladie, pourrait souffrir de lésions inacceptables. De telles conditions peuvent également nuire à la suppression des mauvaises herbes.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'herbicide concentré en suspension Florasulam (voir les notes 2 et 3 ci-dessous).
4. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester puis continuer l'agitation.
5. Ajouter le produit d'association puis continuer l'agitation.
6. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
7. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
8. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : N'ajouter que l'adjuvant recommandé ci-dessous. Suivre les directives indiquées sur l'étiquette du produit d'association pour connaître la séquence du mélange et toute directive spécifique au mélange.

Note 2 : Si on utilise l'herbicide Assert 300 SC, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : herbicide concentré en suspension Florasulam, Spray Water pH Adjuster (Correcteur d'acidité), herbicide Assert 300 SC, herbicide 2,4-D Ester.

Note 3 : Si on utilise l'herbicide Everest 2.0, ajouter les produits d'association dans l'ordre suivant : herbicide Everest 2.0, produit d'association, adjuvant. Il faut agiter vigoureusement pour dissoudre l'herbicide Everest 2.0 avant d'ajouter d'autres produits d'association.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION FLORASULAM + BROMOXYNIL

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum), blé d'hiver et orge de printemps

Mode d'application

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'herbicide concentré en suspension Florasulam à raison de 100 mL/ha mélangé en réservoir avec 280 g m.a./ha de formulations liquides de bromoxynil, y compris les suspensions émulsifiables (par exemple, 1 L/ha d'herbicide sélectif émulsifiable Pardner ou 1,2 L/ha d'herbicide liquide Koril 235), dans 100 L par hectare d'eau. Appliquer sur le blé de printemps, le blé durum et l'orge de printemps du stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active (stade de 2 à 4 feuilles). Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide concentré en suspension Florasulam + bromoxynil

Mauvaises herbes supprimées :

Jusqu'au stade de 4 feuilles

bardanette épineuse	Kochia à balais***	renouée scabre
renouée liseron	renouée persicaire	persicaire pâle
canola spontané*	moutarde des champs	tabouret des champs
stellaire moyenne	morelle d'Amérique	soude roulante**
gaillet gratteron	amarante à racine rouge	abutilon***
lampourde glouteron	petite herbe à poux	
	bourse-à-pasteur	

*Comprend les variétés de canola tolérantes aux herbicides, sauf le canola Clearfield.

**Jusqu'à 5 cm de haut

***Jusqu'à 8 cm de haut

Jusqu'au stade de 8 feuilles

sarrasin commun	séneçon vulgaire
sarrasin de Tartarie	chénopode blanc
saponaire des vaches	

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale	laiteron potager *
crépis des toits	laiteron des champs*

* Les applications effectuées à des stades de feuilles avancés seront moins efficaces.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.

3. Ajouter la quantité requise d'herbicide concentré en suspension Florasulam puis continuer l'agitation.
4. Ajouter la quantité requise de bromoxynil.
5. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
6. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note : Ne pas ajouter d'adjuvant à ce mélange en réservoir.

Délais d'attente avant la récolte/le pâturage (herbicide concentré en suspension Florasulam + bromoxynil)

1. Délai pour la coupe du foin ou le pâturage des champs traités : 30 jours après l'application.
2. Délai avant la récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE L'HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION FLORASULAM + BROMOXYNIL + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum)

Les mélanges en réservoir d'herbicide concentré en suspension Florasulam + bromoxynil avec d'autres herbicides permettent de supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles spécifiées. Appliquer lorsque les cultures et les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Mélanges en réservoir de l'herbicide concentré en suspension Florasulam + formulations de bromoxynil liquide, y compris les suspensions émulsifiables + autres herbicides

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux (Produit/ha)	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Simplicity	blé (printemps et durum)	550 mL	Non requis	folle avoine, échinochloa pied-de-coq, brome du Japon, ortie royale, sétaire glauque

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Commencer l'agitation.
3. Ajouter l'herbicide concentré en suspension Florasulam.
4. Ajouter le bromoxynil puis continuer l'agitation.
5. Ajouter le produit d'association puis continuer l'agitation.
6. Ajouter l'adjuvant si requis puis continuer l'agitation.
7. Mettre dans le réservoir du pulvérisateur suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de mélange par hectare.
8. Suivre les directives et les mesures de précaution indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles (p. ex. le canola et les légumineuses).
9. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR – L'HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION FLORASULAM + GLYPHOSATE PRÉSENT EN TANT QUE SEL D'ISOPROPYLAMINE OU SEL DE DIMÉTHYLAMINE (P. EX. HERBICIDE VANTAGE™ PLUS MAX OU SOLUTION HERBICIDE VANTAGE MAX)

Mode d'application

On peut mélanger en réservoir l'herbicide concentré en suspension Florasulam avec du glyphosate présent en tant que sel d'isopropylamine (p. ex. herbicide Vantage Plus MAX) ou sel de diméthylamine (p. ex. herbicide Vantage MAX) pour supprimer le canola spontané tolérant au glyphosate, la renouée liseron (jusqu'à 5 feuilles) et les parties épigées de pissenlit (jusqu'au stade de 6 feuilles) en plus des mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette qui sont supprimées par l'herbicide concentré en suspension Florasulam ou le glyphosate.

Appliquer l'herbicide concentré en suspension Florasulam à raison de 100 mL/ha et le glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine ou sel de diméthylamine) à raison de 450 g m.a./ha dans 100 L d'eau par hectare.

Moment de l'application et culture

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance lorsqu'elles sont au stade de 2 à 4 feuilles, sauf lorsque mentionné ci-dessus. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront affectées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. Si les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Printemps

On peut appliquer l'herbicide concentré en suspension Florasulam + glyphosate au printemps avant l'ensemencement et pas plus que 48 heures après l'ensemencement et avant toute émergence de la culture. Les champs traités à l'herbicide concentré en suspension Florasulam au printemps peuvent être ensemencés en orge, en avoine, en blé (y compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Été

Avant le 1^{er} août, on peut appliquer l'herbicide concentré en suspension Florasulam + glyphosate sur les champs en jachère et ensemencés le printemps suivant en orge, en canola, en avoine, en pois ou en blé (y compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Après le 1^{er} août

On peut appliquer l'herbicide concentré en suspension Florasulam + glyphosate sur les champs en jachère d'été et ensemencés le printemps suivant en orge, en avoine ou en blé (y compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Automne

On peut appliquer l'herbicide concentré en suspension Florasulam + glyphosate sur le chaume ou sur les champs en jachère d'été après le 1^{er} août et avant l'englacement. On peut semer en orge, en avoine ou en blé (y compris durum) ou aménagés en jachère d'été.

Appliquer jusqu'à 2 applications par année (jusqu'à un maximum de 10 g m.a./ha de florasulam).

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Le traitement localisé à l'aide d'équipement manuel ne requiert pas de zone tampon de pulvérisation.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les brouillards, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marais, les réservoirs et les milieux humides).

Mode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection des :		
		habitats d'eau douce d'une profondeur de		habitats terrestres
		moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures sur étiquette	1	0	3

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange en cuve et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

On peut modifier les zones tampons de pulvérisation de plus de 1 m pour ce produit, selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation, en utilisant le calculateur de zones tampons de pulvérisation dans la section Pesticide du site Canada.ca

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE CONTRÔLE DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide concentré en suspension Florasulam est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide concentré en suspension Florasulam et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide concentré en suspension Florasulam ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

TM Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.